



1. Dénomination sociale et adresse géographique

Écriture & Convivance

Les Andrieux - 15200 ARCHES

Tél. 06.67.20.87.14

Mél. ecriture-et-convivance@webmediation.fr

Entreprise individuelle

Code APE : 8899B

SIRET : 93871275900019

2. Description des services

- ✓ Médiatrice Professionnelle certifiée CAP'M
- ✓ Formatrice en Qualité relationnelle
- ✓ Consultante SIC®
- ✓ Écrivain public
- ✓ Animatrice socio-culturelle

3. Tarifs :

Pour les collectivités, professionnels, particuliers :

Le montant des prestations s'établit au forfait selon si la prestation à lieu en distanciel, au domicile du particulier ou de l'entreprise.

Les délais de réalisation seront annoncés durant le premier entretien.

Toute prestation réalisée pour le client implique que celui-ci ait pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et qu'il les accepte sans réserve.

4. Modalités de paiement :

- Paiement par chèque, virement, espèces acceptées.
- Versement d'acompte exigé dans le cadre de l'acceptation d'un devis.

5. Exécution des services

- Conditions d'exécution :
Les délais de réalisation sont annoncés durant l'entretien ou précisés dans le devis.
Les prestations peuvent se dérouler dans un cadre convenu préalablement avec le client. .
- L'écrivain public possède le matériel et l'environnement informatique utiles à l'accomplissement de la prestation.

6. Protection des données personnelles

- Écriture & Convivance s'engage à respecter la confidentialité des informations fournies par ses clients et à protéger leurs données personnelles conformément aux lois en vigueur.

7. Limitations de responsabilité

- La responsabilité d'Écriture & Convivance ne pourra pas être mis en cause dans le cas où, indépendamment de la volonté de l'entreprise, le support et, ou l'environnement informatique feraient défaut et empêcheraient la réalisation de la prestation (panne, virus informatique...).
- Écriture & Convivance décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations et contenus produits par l'entreprise dans le cadre d'une prestation.
- Écriture & Convivance s'engage à mettre en œuvre les moyens de réaliser la prestation dans le respect de la commande du client et ne présente aucune obligation de résultat quant à la destination du travail réalisé. Le client est responsable de l'authenticité des données par lui transmises, nécessaires à la réalisation de la prestation.
- La responsabilité d'Écriture & Convivance ne peut être étendue aux répercussions directes ou indirectes de l'utilisation du client ou d'autres personnes des œuvres réalisées lors de la prestation.

8. Litiges et droit applicable.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle
<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>
Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

